



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bruxelles, le 24 octobre 2012

Analyse des disparités régionales en matière de revenus

Comment les revenus évoluent-ils par rapport à l'inflation ? Quelle région bénéficie du revenu moyen le plus élevé ? Au cours de la dernière décennie, quelle ville a enregistré la plus forte progression ? Quelle commune abrite les habitants les plus riches ?

Ce communiqué de presse vous apportera des réponses à ces questions et à bien d'autres encore. Les principales constatations sont en tout cas que :

- En 2010, le revenu net imposable des Belges s'élevait en moyenne à 15.598 euros.
- Bien que le pouvoir d'achat du Belge moyen ait augmenté au cours de la dernière décennie, l'année 2010 s'est soldée par une baisse.
- Tandis que la Flandre reste la région la plus prospère, la Wallonie enregistre la hausse la plus significative en termes de revenus.
- Bruxelles abrite non seulement les plus faibles revenus, mais l'écart se creuse également chaque année par rapport aux deux autres régions.
- Louvain est la ville-centre la plus prospère, tandis que Charleroi compte les revenus les plus faibles. Au cours de la dernière décennie, le niveau de vie relatif s'est dégradé le plus significativement à Anvers, tandis qu'Ostende a observé la plus forte progression à cet égard.
- Durant la dernière décennie, la plupart des villes-centres ont connu un recul de la prospérité. Une toute autre évolution s'observe dans les communes du littoral, qui affichent toutes une progression importante pour l'indice de richesse.
- Sint-Martens-Latem se positionne en tête des communes les plus aisées. Cette commune affiche un revenu moyen par habitant supérieur de 51% à la moyenne nationale.
- Saint-Josse-ten-Noode s'avère la commune la plus pauvre. Le revenu par habitant de cette commune s'élève à la moitié de la moyenne nationale et est inférieur de 67 % au revenu dont dispose un habitant de Sint-Martens-Latem.

Remarque : le revenu dont il est question dans cette publication est le revenu net imposable. Ces montants sont calculés sur la base des déclarations à l'impôt des personnes physiques. En ce qui concerne les données utilisées, la période de référence est toujours l'année de revenus 2010, soit l'exercice fiscal 2011.

1. Baisse du pouvoir d'achat en 2010

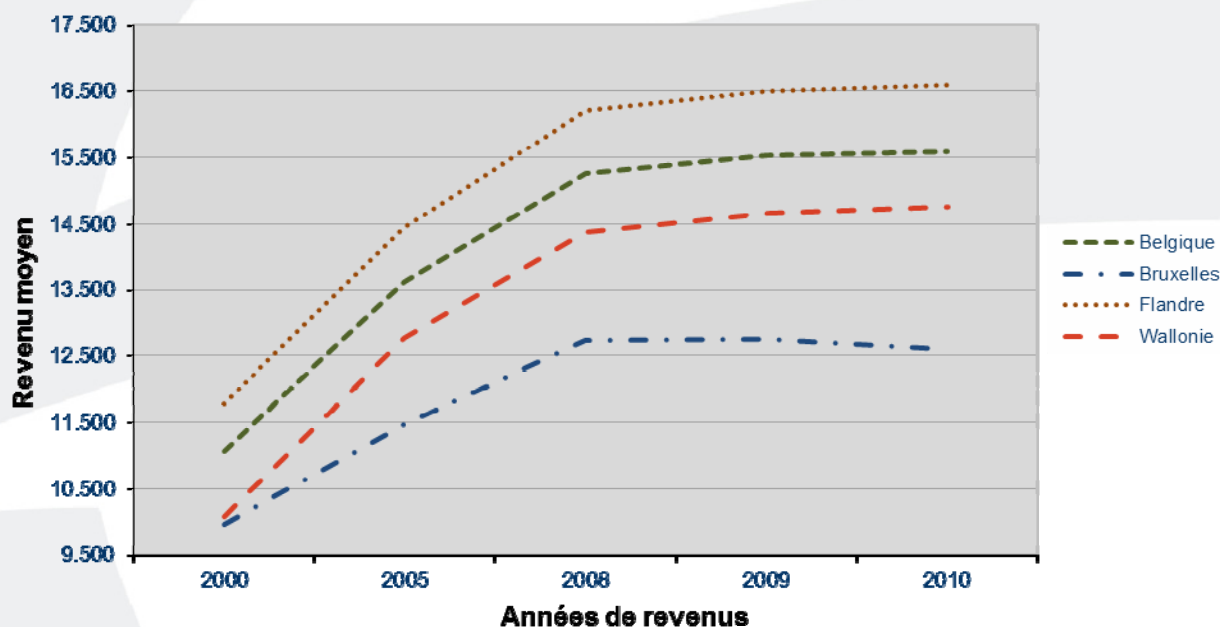
En 2010, le revenu net imposable moyen par habitant s'élevait à 15.598 euros. Sur une base annuelle, le revenu n'a augmenté que de 0,4%, soit nettement moins que la hausse du coût de la vie. Le revenu n'a donc pas suivi la montée de l'inflation, réduisant ainsi considérablement le pouvoir d'achat du Belge moyen en 2010.

Si l'on étend toutefois cette comparaison entre le revenu et l'inflation à une plus longue période, le bilan s'avère nettement plus positif. En comparaison avec 2005, le revenu moyen a ainsi augmenté de 14,6%, tandis que le coût de la vie ne s'est accru que de 10,3% au cours de cette période. Par rapport à l'année 2000, l'écart entre le revenu et la hausse du coût de la vie s'élève même à 20,2%.

	2010 / 2009	2010 / 2008	2010 / 2005	2010 / 2000
Revenu moyen	+ 0,4 %	+ 2,2 %	+ 14,6 %	+ 41,0 %
Inflation	+ 2,2 %	+ 2,2 %	+ 10,3 %	+ 20,8 %
Écart entre le revenu moyen et l'inflation	- 1,8%	+ 0,0 %	+ 4,3 %	+ 20,2 %

Tableau 1 : augmentation en pourcentage du revenu moyen et de l'inflation

Si l'on ventile ces chiffres entre les trois régions, nous constatons que la Flandre présente le revenu moyen par habitant le plus élevé. Le revenu des Flamands, qui s'élève à 16.599 euros, dépasse en effet de 6,4 % la moyenne nationale. Les habitants de la Région wallonne et de la Région de Bruxelles-Capitale disposent de moyens financiers nettement moindres. Ainsi, le revenu d'un Wallon moyen est inférieur de 5,4 % à la moyenne belge ; tandis que celui du Bruxellois moyen l'est de 19,3 %.



Graphique 1 : revenu moyen par habitant selon les régions et les années de revenus

Parmi toutes les régions, Bruxelles affiche non seulement les plus faibles revenus, mais présente également la hausse la plus minime. En comparaison avec 2009, le revenu du Bruxellois moyen s'est tassé de 1,2%. Si l'on étend l'analyse aux dix dernières

années, l'évolution est identique. Par rapport à l'année 2000, le revenu moyen des Bruxellois n'a progressé que de 26,4%, portant ainsi l'écart par rapport à la moyenne nationale à 14,6%.

Région	2010 / 2009	2010 / 2008	2010 / 2005	2010 / 2000
Belgique	+ 0,4 %	+ 2,2 %	+ 14,6 %	+ 41,0 %
Bruxelles	- 1,2 %	- 1,2 %	+ 9,7 %	+ 26,4 %
Flandre	+ 0,6 %	+ 2,5 %	+ 14,9 %	+ 40,8 %
Wallonie	+ 0,6 %	+ 2,7 %	+ 15,6 %	+ 46,3 %

Tableau 2 : augmentation en pourcentage du revenu moyen selon les régions

La Wallonie se trouve à l'autre extrémité de l'échelle. Ces dernières années, cette région a en effet enregistré la plus forte progression en termes de revenus. En comparaison avec l'année 2000, la hausse des revenus s'avère supérieure de 5,3% à l'évolution nationale.

2. La prospérité recule dans les villes-centres mais progresse dans les communes du littoral

Les chiffres selon les régions dressent une vue d'ensemble de la répartition géographique des revenus. Ce type de ventilation occulte toutefois les disparités importantes qui peuvent apparaître au sein d'une même région. Afin d'obtenir un aperçu plus détaillé des richesses dans les grandes villes belges, l'indice de richesse¹ est utilisé. Cet indice reflète dans quelle mesure le revenu moyen par habitant d'une ville donnée se situe au-dessus ou en deçà de la moyenne nationale. Si l'indice s'élève par exemple à 110, cela signifie que le revenu dans cette ville est supérieur de 10% à la moyenne nationale. Les chiffres inférieurs à 100 indiquent donc que la prospérité dans ces villes se situe en deçà de la moyenne nationale.

En 2010, Louvain était la ville-centre la plus prospère. Cette commune affiche un revenu moyen supérieur de 14 % à la moyenne nationale. Les habitants d'Hasselt, d'Alost et de Bruges disposent également d'un revenu supérieur d'au moins 10% à la moyenne nationale. En Wallonie, Namur est la seule ville-centre affichant un indice de richesse supérieur à la moyenne nationale. La ville-centre la moins prospère est Charleroi où le revenu moyen se situe 23% en deçà de la moyenne belge. Verviers et Seraing complètent -le trio de queue, tandis que Genk s'avère la ville-centre la plus pauvre de Flandre.

¹ Toutes les villes belges de plus de 50.000 habitants sont reprises dans ce tableau. Dans le cas de Bruxelles, toute la région est prise en compte.

Indice de richesse	2000	2005	2009	2010	Évolution
Louvain	122	120	115	114	- 8
Hasselt	116	112	113	113	- 3
Alost	111	111	110	110	- 1
Bruges	109	107	109	110	+ 1
Malines	114	106	106	106	- 8
Courtrai	105	104	102	103	- 2
Gand	109	105	104	102	- 7
Saint-Nicolas	105	103	102	102	- 3
Roulers	101	101	101	102	+ 1
Namur	101	102	102	102	+ 1
Ostende	97	100	101	100	+ 3
Tournai	95	95	94	95	-
Anvers	104	95	92	91	- 13
Mons	90	90	90	90	-
Genk	96	88	89	89	- 7
Liège	87	86	85	85	- 2
Mouscron	86	86	84	84	- 2
La Louvière	82	83	83	84	+ 2
Région de Bruxelles-Capitale	90	84	82	81	- 9
Seraing	81	83	82	81	-
Verviers	85	84	82	81	- 4
Charleroi	79	80	77	77	- 2

Tableau 3 : indice de richesse des villes-centres les plus importantes

Si l'on compare la position actuelle sur l'indice de richesse avec la situation en 2000, quelques évolutions notables sont à souligner. Tout d'abord, une majorité des villes-centres étudiées a assisté à un recul de sa position. Le cas d'Anvers retient particulièrement l'attention. En 2000, les Anversois disposaient encore d'un revenu supérieur de 4% à la moyenne belge. Toutefois, cette ville a été confrontée, au cours de la dernière décennie, à une baisse de 13 points de l'indice de richesse. Par conséquent, le revenu moyen est désormais inférieur de 9% à la moyenne belge. La Région de Bruxelles-Capitale, Louvain, Malines, Gand et Genk ont également observé un recul d'au moins sept points de l'indice de richesse. Inversement, seules cinq villes-centres ont vu leur prospérité relative croître au cours de la dernière décennie. Ostende figure en tête du peloton, mais La Louvière, Bruges, Roulers et Namur enregistrent également une forte progression de leur revenu moyen par rapport à l'évolution nationale.

Les communes du littoral ont connu une toute autre évolution que les villes-centres, dans la mesure où elles présentent toutes des chiffres positifs². En 2000, seules trois communes du littoral affichaient un revenu moyen supérieur à la moyenne nationale. Dix ans plus tard, seules les communes de Blankenberge et de Middelkerke se situent encore en deçà de la moyenne nationale. Néanmoins, il faut surtout souligner l'évolution de Knokke-Heist. Au cours de la dernière décennie, la hausse du revenu dans

² Étant donné que l'on ne dispose pas de chiffres spécifiques pour Zeebruges qui fait partie de la commune de Bruges, cette ville du littoral n'est pas reprise dans l'analyse.

cette commune dépassait de 19% l'évolution nationale. Une progression de plus de dix points sur l'indice de richesse est également observée à La Panne, Nieuport et Coxyde.

Indice de richesse	2000	2005	2009	2010	Évolution
Knokke-Heist	118	130	132	137	+ 19
Coxyde	123	125	134	134	+ 11
Le Coq	105	110	109	112	+ 7
Bredene	98	101	104	104	+ 6
Nieuport	91	98	99	102	+ 11
Ostende	97	100	101	100	+ 3
La Panne	88	92	99	100	+ 12
Blankenberge	92	98	100	99	+ 7
Middelkerke	90	96	99	99	+ 9

Tableau 4 : indice de richesse des communes du littoral

Ostende illustre parfaitement l'évolution contradictoire qui existe entre les villes-centres et les communes du littoral. D'une part, Ostende a enregistré la plus faible progression de l'indice de richesse parmi toutes les communes du littoral. D'autre part, Ostende est la ville-centre où le revenu moyen a grimpé le plus sensiblement au cours de ces dix dernières années. Par conséquent, l'impact positif du littoral atténue la tendance à la baisse observée dans presque toutes les villes-centres.

3. Sint-Martens-Latem occupe la tête du classement tandis que Saint-Josse-ten-Noode ferme la marche

Dans les paragraphes précédents, l'analyse s'est limitée aux régions et aux villes les plus importantes. Il est toutefois possible de fournir une répartition géographique des revenus à un niveau plus détaillé. Forte d'un revenu moyen par habitant de 23.511 euros, Sint-Martens-Latem est la commune la plus prospère du pays. Un habitant de cette commune dispose d'un revenu supérieur de 50,7 % à la moyenne nationale. Keerbergen et Hove complètent le top 3. Lasne arrive en cinquième position et est de ce fait la commune la plus riche de Wallonie. Avec un revenu moyen par habitant de 17.871 euros, Watermael-Boitsfort est la commune la plus aisée au sein de la Région de Bruxelles-Capitale.

Unité administrative	Revenu moyen par habitant	Pourcentage au-dessus de la moyenne
Sint-Martens-Latem	€ 23.511	50,7 %
Keerbergen	€ 22.058	41,4 %
Hove (Anvers)	€ 21.616	38,6 %
De Pinte	€ 21.566	38,3 %
Lasne	€ 21.432	37,4 %
Knokke-Heist	€ 21.320	36,7 %
Oud-Heverlee	€ 21.306	36,6 %
Lubbeek	€ 20.917	34,1 %
Coxyde	€ 20.876	33,8 %
Schilde	€ 20.869	33,8 %
Moyenne nationale	€ 15.598	-

Tableau 5 : les dix communes disposant du revenu moyen par habitant le plus élevé (2010)

Les communes bruxelloises sont surreprésentées à l'autre extrémité de l'échelle des revenus. Saint-Josse-ten-Noode est, avec un revenu moyen par habitant de 7.853 euros, de loin la commune la plus pauvre de Belgique. Un habitant de cette commune dispose d'un revenu qui ne représente que la moitié de la moyenne nationale et est inférieur de 67 % au revenu d'un habitant de Sint-Martens-Latem. La Belgique compte quatre autres communes dont le revenu moyen par habitant est inférieur d'au moins 30% à la moyenne nationale, à savoir Molenbeek-Saint-Jean, Saint-Gilles, Schaerbeek et Farciennes. Mesen en Flandre occidentale est la commune la plus pauvre de Flandre avec un revenu moyen de 11.959 euros.

Unité administrative	Revenu moyen par habitant	Pourcentage en deçà de la moyenne nationale
Saint-Josse-ten-Noode	€ 7.853	49,7 %
Molenbeek-Saint-Jean	€ 9.499	39,1 %
Schaerbeek	€ 10.606	32,0 %
Farciennes	€ 10.680	31,5 %
Saint-Gilles	€ 10.773	30,9 %
Anderlecht	€ 10.939	29,9 %
Bruxelles	€ 11.104	28,8 %
Dison	€ 11.244	27,9 %
Koekelberg	€ 11.671	25,2 %
Colfontaine	€ 11.780	24,5 %
Moyenne nationale	€ 15.598	-

Tableau 6 : les dix communes disposant du revenu moyen par habitant le plus faible (2010)

Plus de chiffres ?

Ce communiqué de presse n'aborde que quelques aspects des revenus fiscaux. Vous trouverez également d'autres chiffres intéressants, comme la répartition des revenus par classe d'âge ou selon le sexe, sur [la page de cette statistique](#). Outre de nombreux fichiers téléchargeables, vous pouvez également créer vous-même un tableau selon vos besoins à l'aide de notre application dynamique.

Renseignements complémentaires

Pour de plus amples informations, veuillez contacter M. Stephan Moens, responsable communication de la Direction générale Statistique et Information économique, au numéro suivant : 02 277 63 47 ou par courriel stephan.moens@economie.fgov.be.

Mention de la source

Direction générale Statistique et Information économique